

Zeitschrift: Ingénieurs et architectes suisses
Band: 122 (1996)
Heft: 15/16

Wettbewerbe

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 22.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'intérêt de cette auto-évaluation a bien vite débordé le cadre de la gestion de la qualité pour s'imposer comme méthode générale permettant de mettre rapidement et efficacement en évidence les points faibles d'un bureau d'étude (et par conséquent les corrections à apporter). Au vu de ce qui précède, FORM met aujourd'hui ce principe à disposition des bureaux d'étude sous la forme d'un séminaire de quatre jours, au cours duquel les participants ont l'occasion, tout d'abord, d'acquérir les fondements de la méthode, puis de l'appliquer directement à leur entreprise.

Une constante que l'on retrouve dans les principes didactiques de FORM réside dans le fait que le contenu du cours est amené par chaque participant, à savoir: son entreprise et ses problèmes. En appliquant ce concept au cours « Méthode d'auto-évaluation – diagnostic de systèmes », on peut affirmer qu'à la fin du séminaire, chaque participant repart avec un diagnostic mettant en évidence les carences de son système et avec une liste des projets de modifications à apporter pour corriger les déficiences constatées. Les gains de productivité (et financiers) sont donc immédiats, pour autant que

le participant prenne la peine d'appliquer les mesures qu'il a lui-même déterminées.

Il va sans dire que le diagnostic d'une entreprise sera d'autant plus pointu s'il est réalisé par l'ensemble de ses instances dirigeantes. Celles-ci peuvent, dans le cadre du cours, être rassemblées au sein d'un groupe de travail.

FORM Suisse romande
J.-C. Chevillat, arch. EPF-SIA
CP 214 2900 Porrentruy
tél. 066/66 54 33 fax 066/66 27 56

Centres d'enseignement secondaire supérieur et d'enseignement professionnel de Morges

Résultats

Le jury de ce concours d'architecture à deux degrés a admis au jugement les douze projets déposés. Au terme de ses délibérations, il a attribué les prix et mentions suivants.

1 ^{er} prix	Fr. 30 000.-	Geninasca-Delefortrie. Collaborateurs: Philippe Von Bergen, Jean-Michel Deicher, Neuchâtel Steiner Engineering SA, Lausanne
2 ^e prix	Fr. 20 000.-	Blaise Tardin et Jacqueline Pittet, Olivier Galletti et Claude-Anne-Marie Matter, Lausanne
3 ^e prix	Fr. 15 000.-	E. Catella et E. Hauenstein. Collaborateurs: H. Ehrensperger, Ph. Torriani, Ch. Hennard, Lausanne
4 ^e prix	Fr. 12 000.-	Marc et Guy Collomb, Patrick Vogel.

5^e prix Fr. 11 000.-

6^e prix Fr. 8 000.-

7^e prix Fr. 7 000.-

Mention Fr. 5 000.-

Collaborateurs: Andreas Bolli, Thomas Henking, Philippe Trim et Alvaro Varela, Lausanne

Geneviève Bonnard et Denis Woefray. Collaboratrice: Alexandra Poltri, Lausanne

Christian Exquis, Luciano Gentile, Jean-Luc Schneeberger, Jannos Ioannides. Collaborateurs: Nicolas Tardin SA, Carouge

Graeme Mann et Patricia Capua-Mann. Collaborateur: Christophe Pidoux, Lausanne

Jean-Gilles Décosterd, Philippe Rahm, Patrick Keller, Gilles Weber. Collaborateur: Daniel Hurni, Lausanne

Relais autoroutier à Bavois

Résultats

Il s'agissait d'un concours d'architecture à deux degrés organisé par l'Etat de Vaud

1 ^{er} prix	Anouk Paltani-Bauman et Stefan Bauman, Orbe. Collaborateurs: Yasmina Rüegg Faini, Frochet, Trochet SA, ingénieurs, Morges Stéphane Nançoz, ingénieur – Isler Walmar, ingénieur
2 ^e prix	Jacqueline Pittet et Blaise Tardin, Lausanne Boss ingénieurs civils, Renens
3 ^e prix	Fonso Boschetti, Lausanne. Collaborateurs: Patrick Boschetti, Alexandre Grutter Giacomini et Jolliet ingénieurs civils, Lutry
1 ^{er} achat	Patrick Mestelan et Bernard Gachet, Lausanne. Collaborateurs: Norbert Seara, Oli-

vier Bernay, Catherine Borghini, Philippe Charles

Matter ingénieurs SA, Lausanne

1^{er} achat Lorenz Bräker et Florence Kontoyanni, Lausanne. Collaborateur: Giuseppe Maio H.P. Stocker und Partner AG, Bauingenieure, Berne

2^e achat Ueli Brauen et Doris Wälchli, Lausanne. Collaborateur: Ludovic Brisoni Sancha SA ingénieurs civils, Yverdon-les-Bains

2^e achat Olivier Fazan-Magi et Bassel Farra, Lausanne

Achat Jean-François Kälin ingénieur, Lausanne Antoine Riis, Genève. Collaborateurs: Laurent Meylan, Thomas Andenmatten

Jury:

M^{mes} et MM. Jean-Pierre Dresco, architecte cantonal, président; Sylvie Moser, architecte urbaniste; Anne Salina Gianinazzi, économiste; Philippe Blanc, ingénieur civil; Jean-Marc Buchillier, dir. Ass. développement Nord vaudois; Jean-Baptiste Ferrari, architecte; Vincent Kraysenbühl, chef dépt. transports et tourisme Etat VD; Robert Meier, dir. développement hôtelier; Charles-André Ramseier, dir. Office du tou-

risme vaudois; Laurent Theurillat, architecte; Bernard Verdon, architecte; Roger Weidmann, ingénieur au Service des routes et autoroutes

Le jury et ses experts recommandent au maître de l'ouvrage de poursuivre l'étude du projet ayant obtenu le 1^{er} prix. Ils estiment que ce projet répond à ses objectifs et que son développement aboutira à une réalisation de qualité. (Extraits du rapport du jury)

Services industriels de la ville de Bulle

Ouverture

La ville de Bulle, par ses Services industriels (SIB), organise un concours de projet pour la construction d'un bâtiment de service, ouvert aux architectes domiciliés ou établis avant le 1^{er} mai 1996 dans les districts de la Gruyère et autorisés à pratiquer dans le canton de Fribourg. Le but est de promouvoir le projet d'un bâtiment qui exprime, à travers les solutions architecturales qu'il propose, d'une part la simplicité fonctionnelle garante d'une bonne économie de réalisation et d'exploitation, d'autre part l'image de la haute technicité propre aux équipements que les SIB mettent au service de leurs clients.

Jury

M^{me} et MM. Christian Wiesmann, urbaniste cantonal, président; Pierre Cottier, président du comité de direction; Gérald Brulhart, directeur des SIB; Manfred Schafer, architecte ETS, Fribourg; Claudine Lorenz, architecte EPFL/SIA, Sion. Suppléants: MM. Philippe Gremaud, vice-président du comité de direction, Dominique Rosset, architecte EPFZ/SIA, Fribourg. Secrétaire: Mlle Hélène Schindler, Service technique de la ville de Bulle

Date de reddition: 20 septembre 1996

Retrait de la documentation: dès le 17 mai 1996

Urbistique 1996

Ouverture

A l'occasion de son dixième anniversaire, le Centre de recherches énergétiques et municipales (CREM), à Martigny¹, organise un concours d'urbistique, destiné aux municipalités, quelle que soit la taille de leur commune. Elles sont invitées à présenter des projets ou des réalisations de travaux de planification, de construction, de gestion ou d'entretien d'infrastructures municipales intégrant, outre les critères économiques, tout ou partie des éléments suivants:

- économie d'énergie et de ressources,
 - valorisation des ressources locales,
 - création de places de travail,
 - minimisation des atteintes environnementales et au paysage,
 - limitation de l'occupation des sols,
 - contribution à un développement touristique doux,
 - effet didactique et démonstratif,
- dans le but général d'améliorer la qualité de vie dans la commune. Ils doivent s'inscrire dans une politique générale définie par les autorités.

Candidature

Le dossier, au format A4, devra présenter de manière succincte les motivations des promoteurs du projet, une description des travaux réalisés et les résultats at-

tendus et obtenus. Il pourra être illustré par une cassette vidéo VHS ou un CD-ROM. Il indiquera le nom et l'adresse des responsables municipaux concernés afin de permettre au jury d'obtenir d'éventuels renseignements complémentaires.

Le dossier doit être déposé au CREM, rue des Morasses 5, 1920 Martigny, (tél. 026/212 540, fax 026/229 977) le 13 septembre 1996 au plus tard.

Jury

Le jury du concours est composé de sept personnes, trois d'entre elles étant désignées par le comité du CREM et trois autres par le groupe des industriels du CREM. Ensemble, ces six personnes en choisiront une septième, personnalité reconnue et indépendante de l'Institut, comme président.

Prix

Le jury ne décerne qu'un seul prix. Au cas où des projets particulièrement intéressants le justifient, il peut décider de l'attribution complémentaire de deux mentions spéciales au maximum. Ses décisions sont sans appel.

Le prix sera remis, le 5 novembre 1996, lors d'un gala officiel organisé par le CREM avec l'appui du groupe des industriels, dans la commune lauréate.

Une visite publique de la réalisation primée aura lieu à la même occasion.

Le CREM, intéressé à diffuser le plus possible d'informations sur des réalisations proches de sa conception

¹Voir l'article en pp. 286-288 de ce numéro

des techniques municipales, souhaite publier, sous une forme ou une autre, les résultats et des commentaires sur les projets déposés afin que ceux-ci puissent

servir d'exemples incitatifs pour d'autres municipalités. Par le fait de déposer sa candidature au concours, la commune autorise le CREM à procéder de la sorte.

Tableau des concours

Organisateur	Sujet CP: concours de projet CI: concours d'idées	Conditions d'admission	Date reddition (Retrait de la documentation)	IAS N° Page
Commune de Lavin/GR	Bâtiment scolaire avec salle de gymnastique, CP	Architectes domiciliés ou établis au moins depuis le 1 ^{er} janvier 1995 en Engadine ou dans la vallée de Munster ou originaires d'une commune de ces vallées	8 juillet 96	7/96 p. 95
Municipalité de Saint-Sulpice/VD	Bâtiments communaux à Saint-Sulpice, CP	Architectes domiciliés ou établis dans une commune des districts de Morges et de Lausanne, autorisés à pratiquer au moins depuis le 1 ^{er} mai 1995	16 août 96 (13 mai-7 juin)	
Ville de Bulle, services industriels	Construction d'un bâtiment de services, CP	Architectes domiciliés ou établis avant le 1 ^{er} janvier 1996 dans le district de la Gruyère et inscrits au registre des personnes autorisées dans le canton de Fribourg	20 septembre 96 (17 mai 96)	11/96 p. 183
Commune de Samaden/GR et Ville de Zurich	Plan de quartier pour Crusch/Samaden, CI	Architectes domiciliés ou établis dans le canton des Grisons au moins depuis le 1 ^{er} juillet 1996 ou originaires de ce canton	30 sept. 96 (dès le 3 juin 96)	
Commune de Wettingen/AG	Neue Pädagogische Hochschule Wettingen/AG, CP	Architectes domiciliés ou établis à Wettingen au moins depuis le 1 ^{er} juillet 1995 ou originaires de cette commune	14 oct. 96 (dès le 28 mai 96)	

Nouveau dans cette liste

CREM, Martigny	Concours d'urbistique, CP	Toutes les municipalités	13 sept. 96	15-16/ 96 p. 293
----------------	---------------------------	--------------------------	-------------	------------------------

Exposition

Etat de Vaud	Centres d'enseignement secondaire supérieur et professionnel, Morges	Patinoire de Morges, 25 juin-9 juillet (lu-ve 16-19 h, sa 10-17 h, di 14-17 h)		
--------------	--	--	--	--

Note

Cette rubrique, préparée en collaboration avec *Schweizer Ingenieur und Architekt* (SI+A), organe officiel en langue allemande de la SIA, est destinée à informer nos lecteurs des concours organisés selon les normes SIA 152 ou UIA ainsi que des expositions y relatives.

Pour tout renseignement, prière de s'adresser exclusivement au secrétariat général de la SIA, tél. 01/283 15 15.

Mémento des manifestations

Sujet ou titre	Date	Lieu	Organisateur ou renseignements
FORM : Management de la qualité – Cours	6 mars-15 nov. (10 séances)		FORM, J.-C. Chevillat, Lorette CFF 6, 2900 Porrentruy, tél. 066/66 54 33
Les architectures mobiles de Calatrava – Exposition	4 mai-14 juillet	Museum für Gestaltung, Ausstellungsstr. 60, Zurich	Museum für Gestaltung, Ausstellungsstrasse 60, 8031 Zurich, tél. 01/446 21 11
La planète des architectes – Exposition de caricatures	11 mai 96- 31 janv. 97	Musée de la caricature, St.Alban-Vorstadt 28, Bâle	Musée de la caricature, case postale 28, 4002 Bâle, tél. 061/271 13 36
Luigi Snozzi : sur les traces du site – Exposition	5 juin-28 juillet	Museum für Gestaltung, Ausstellungsstr. 60, Zurich	Museum für Gestaltung, Ausstellungsstrasse 60, 8031 Zurich, tél. 01/446 21 11
Dalí : architecture – Exposition	19 juin-25 août	Halle d'exposition, La Pedrera, Barcelone (E)	Fondació Caixa de Catalunya, La Pedrera, Provença 261-265, 08008 Barcelone (Espagne)
« Four examples » : travaux du bureau Devanthery et Lamunière – Exposition	23 juin-28 juillet	Architekturgalerie Luzern, Denkmalstr. 15, Lucerne	Architekturgalerie Luzern, Denkmalstr. 15, 6006 Lucerne, tél. 041/410 62 14
Quand création devient obsession – Exposition	27 juin-25 juillet	Rue Beau-Séjour 9, Lausanne	Daniel Colombini & Arno Poroli Chidini, rue Beau-Séjour 9, 1003 Lausanne, tél. 021/311 83 70
« Nel rumore, il silenzio dei suoni : la pollution acoustique dans une société à la fin du millénaire » – Congrès	26-29 août	Palais des Congrès, Lugano	Ufficio prevenzione dei rumori, Dipartimento del territorio, viale S. Francini 17, 6500 Bellinzona, tél. 091/804 37 51
Perles de la collection graphique – Exposition	28 août-6 octobre	Museum für Gestaltung, Ausstellungsstr. 60, Zurich	Museum für Gestaltung, Ausstellungsstrasse 60, 8031 Zurich, tél. 01/446 21 11